

Fiche 1 Les devantures et vitrines

Le rôle de votre devanture dans la qualité du paysage est important. Les devantures commerciales font pleinement partie de la façade des immeubles et de l'architecture de la rue. Elles en sont une des composantes et doivent en respecter les caractéristiques. Tout projet de devanture doit donc être conçu en prenant en compte la façade de l'immeuble dans son ensemble (style, composition, matériaux, etc.). La qualité de la devanture valorise également l'image de votre activité, et participe à renforcer son attractivité.

L'INTÉGRATION DE LA DEVANTURE SUR LA FAÇADE DU BÂTIMENT

Pour assurer une bonne intégration de votre devanture, il est important qu'elle prenne en compte :

- le rythme des bâtiments entre eux : les limites entre les immeubles doivent rester visibles pour préserver le rythme des façades et leur qualité.

Les devantures ne doivent pas couvrir les rez-de-chaussée jusqu'aux mitoyennetés. Ces mitoyennetés doivent rester dégagées d'une trentaine de centimètres minimum pour garder la lisibilité des angles, décors et jonctions des immeubles.

En cas de regroupement de deux locaux au sein d'un seul commerce, qu'ils soient

situés dans un même bâtiment ou dans deux bâtiments différents : le traitement de la devanture doit tenir compte du rythme de chaque bâtiment. Il doit rester possible de les distinguer visuellement depuis l'extérieur.

- les différentes fonctions du bâtiment : en séparant la fonction commerciale de la fonction résidentielle (habitat).

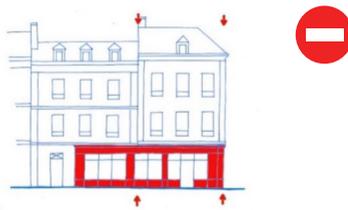
Pour cela, l'entrée qui dessert les logements de l'immeuble est traitée différemment de la devanture commerciale, et ne doit pas être englobée dedans.

La devanture est limitée au rez-de-chaussée, sans empiéter sur les étages supérieurs.



Les limites entre les immeubles sont apparentes, le rythme de chaque façade est respecté.

Les différentes fonctions du bâtiment (commerciale et résidentielle) sont respectées et se distinguent : les entrées et étages résidentiels ne sont pas englobés dans les devantures.



Le rythme des bâtiments et des façades n'est pas respecté. Les lignes de composition verticales des façades des immeubles ne sont pas prises en compte (mitoyennetés, piliers et angles cachés).



• les grandes lignes verticales et horizontales composant la façade du bâtiment doivent rester apparentes. On parle aussi de lignes de composition de la façade. Elles sont souvent définies par le rythme entre les parties pleines (murs) et les parties vitrées, la dimension des baies, des piliers, des étages, du sous-bassement, etc.

Pour cela, il est nécessaire :

• de conserver ou restituer les parties verticales de la façade (piliers, angles, largeur des différentes baies, etc.) de manière à ce qu'elles soient apparentes

• de maintenir le rythme des parties horizontales (hauteur des soubassements, des espaces au-dessus des baies, des bandeaux, de l'entresol, etc.).

• les éléments d'architecture existants doivent être conservés (décor sculptés, moulures, piliers, balcons, garde-corps, volets, et parfois les devantures existantes, lorsqu'ils sont de qualité, etc.) : il est important de conserver ou restituer les éléments d'architecture, de décor et de structure de la façade, sans les couvrir ni les altérer.



Le rythme des bâtiments et des façades est pris en compte.

Les différentes fonctions du bâtiment (commerciale et résidentielle) sont respectées et se distinguent : les entrées et étages résidentiels ne sont pas englobés dans les devantures.

Les lignes de composition verticales et horizontales des façades des immeubles sont respectées.

Les éléments d'architectures sont apparents (piliers, moulures etc).

Exemples illustrés :



À PRIVILÉGIER.

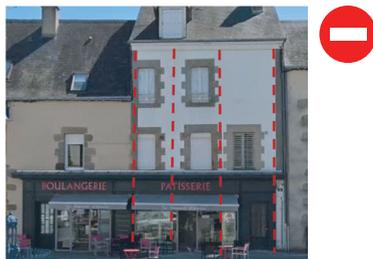
Les limites entre les immeubles sont apparentes, le rythme de chaque façade est respecté. Les différentes fonctions du bâtiment (commerciale et résidentielle) sont respectées et se distinguent : les entrées et étages résidentiels ne sont pas englobés dans les devantures.

1 Les devantures et vitrines



À PRIVILÉGIER.

Le rythme des bâtiments est bien pris en compte. Un même local s'étend sur deux bâtiments. La limite entre les deux bâtiments est maintenue apparente. Leur architecture est bien respectée.



À ÉVITER.

Le rythme des bâtiments et des façades n'est pas pris en compte. Une même devanture s'étend de manière continue sur deux bâtiments et englobe l'entrée résidentielle pour les logements.



À PRIVILÉGIER.

Les lignes de compositions et le rythme des façades sont respectés, les piliers sont apparents, les fonctions commerciales et résidentielles sont distinguées.



À ÉVITER.

Les lignes de compositions et le rythme des façades ne sont pas respectés.

En haut : Les piliers, le haut des vitrines, le sous-bassement, l'entrée des logements sont recouverts. La taille des enseignes est trop importante et écrase les RDC.

En bas : la devanture monte trop haut, cache totalement le bandeau en pierre et les appuis de fenêtres du 1er étage. Les décors sont couverts.



LES MATÉRIAUX ET LES TEINTES

Pour que la devanture soit cohérente avec l'architecture du bâtiment et s'y intègre, il est également important de veiller à :

- la **qualité des matériaux utilisés** en façade, pour les menuiseries, pour les enseignes notamment.
- Pour les **façades en pierre de qualité** : les mêmes matériaux que ceux d'origine, ou des matériaux très proches présentant les mêmes qualités techniques et esthétiques sont à privilégier, ou encore des matériaux s'associant harmonieusement avec les éléments historiques de qualité existants en façade. En cas de doute : consultez l'architecte des Bâtiments de France.
- Les **enduits, les façades en pierre et les éléments de décor** ne doivent pas être peints.
- Pour les **menuiseries** : il est vivement recommandé de retenir des menuiseries en bois, en acier, ou aluminium thermo laqué. Il est également conseillé de privilégier la restauration des menuiseries en bois lorsque cela est possible.
- Les **matériaux à privilégier** : matériaux nobles : pierre, bois, acier, aluminium, verre résistant, etc.
- Les **matériaux à éviter ou proscrire** : matériaux plastiques type PVC, imitations de matériaux nobles (fausses pierres, etc.), le dibon sur les façades anciennes, les matériaux sans rapport avec leur environnement.
- l'**harmonie des teintes utilisées en façade avec les teintes présentes dans**

l'environnement, et l'**harmonie des différentes teintes entre elles** sur une même devanture. Une cohérence d'ensemble est à rechercher.

Les teintes très vives ou très contrastées sont à éviter.

Si une teinte vive est envisagée, il est préférable de l'utiliser sur quelques éléments de la devanture (quelques éléments de l'enseigne par exemple), et de l'associer avec une autre teinte plus neutre ou plus discrète. Cela permet de mieux mettre en valeur la devanture, gagner en lisibilité, et faire ressortir les informations essentielles. La façade gagnera en qualité d'intégration dans le paysage urbain et en lisibilité.

Il est préconisé d'une manière générale de préférer les teintes mates, mieux adaptées dans un environnement patrimonial et plus faciles à identifier et à lire. Les teintes laquées sont à éviter. Elles s'intègrent souvent moins bien dans leur environnement, sont moins lisibles et ont un rendu souvent moins qualitatif.



Exemples illustrés :



À PRIVILÉGIER.

Les matériaux sont de qualité et tiennent compte de l'architecture et du rythme des façades. Des teintes vives sont utilisées, mais en quantité et surfaces limitées, et elles sont associées à des teintes plus neutres, ce qui les fait ressortir, et permet un rendu harmonieux et qualitatif et une meilleure lisibilité. Le nombre de teintes différentes est limité.



À ÉVITER.

Les matériaux utilisés sont peu qualitatifs, ils recouvrent la totalité des devantures et ne tiennent pas compte de l'architecture de la façade (piliers recouverts, vitres largement recouvertes, cordons dissimulés, etc.).

De nombreuses teintes et illustrations sont utilisées, ainsi que des matériaux laqués (brillants) ce qui réduit la lisibilité. Il y a trop d'inscriptions si bien qu'il n'y a pas un message qui se distingue réellement. Le rendu perd en harmonie et ne s'intègre pas au bâti ni dans son environnement.



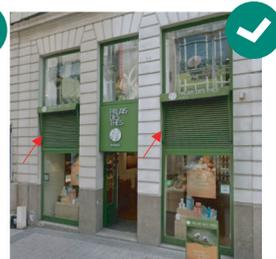
LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES EN FAÇADE

Pour ne pas altérer la qualité de la façade, il est important d'anticiper les besoins en matière de chauffage, de climatisation, de ventilation du commerce, etc. Cela permettra de **concevoir une devanture commerciale intégrant harmonieusement ces différents éléments techniques, nécessitant souvent des accessoires et sorties apparentes en façade**, et de limiter les nuisances qu'ils peuvent générer (dégagement de chaleur, bruit, odeurs notamment). Cela permettra de ne pas dévaloriser la qualité de la devanture.

En cas d'installation d'éléments techniques en façade : par exemple **les sorties des systèmes de climatisation, chauffage, ventilation, etc**, il est conseillé :

- de les dissimuler dans la composition de la devanture, par exemple derrière des grilles, des ventelles, des soupiraux, qui feraient partie de la façade du bâtiment ou de la devanture commerciale (exemples ci-dessous).
- Pour faciliter leur bonne intégration, il est souvent préconisé de les installer en imposte, c'est à dire au-dessus de la porte ou de la vitrine, ou en allège, c'est à dire en dessous des baies.
- Les éléments servant à les dissimuler font partie intégrante de la devanture, et doivent donc être constitués de matériaux et teintes en harmonie avec le reste de la façade. Ils doivent faire l'objet d'un même soin dans leur traitement.
- La pose de blocs de climatisation en saillie sur la façade n'est pas autorisée.
- Un travail à l'échelle de l'immeuble dans son ensemble est à privilégier concernant ces éléments techniques, et en particulier les climatisations. Il doit permettre d'étudier les possibilités d'intégration par exemple sous les combles.

Exemples illustrés :



À PRIVILÉGIER.

En haut : bons exemples d'intégration d'éléments techniques en façade. Ils ont été intégrés dans le traitement global des devantures, au-dessus ou en dessous des vitrines, et ont reçu le même soin que le reste de la façade commerciale. Leur perception est discrète et le rendu est harmonieux.

À ÉVITER.

En bas : bloc climatisation apparent et en saillie sur la façade.



[DÉFINITIONS] : LES DIFFÉRENTS TYPES DE DEVANTURES

Il existe différents types de devantures. Les plus adaptées aux secteurs patrimoniaux sont souvent celles en feuillure ou en applique (définitions et illustrations ci-dessous).

Le choix du type de devanture doit être fait au cas par cas, au regard des caractéristiques de chaque bâtiment, et en concertation avec les services de la Ville et l'Architecte des Bâtiments de France dans les secteurs patrimoniaux.

Les devantures en feuillure : elles sont en retrait par rapport à l'extérieur de la façade du bâtiment. C'est à dire qu'elles sont reculées par rapport aux parties en pierre ou enduit qui donnent sur la rue. Elles sont installées dans l'épaisseur des murs encadrant les baies. Elles permettent de maintenir ou rendre apparentes les parties maçonnées (en pierre ou enduit) de la façade bâtie.

Les devantures en applique : elles sont en saillie par rapport à l'extérieur de la façade du bâtiment. C'est à dire qu'elles dépassent sur la rue par rapport aux parties en pierre ou enduit de la façade. Elles sont composées d'un coffrage, en bois, posé contre cette façade. La saillie doit rester peu importante. Ce type de devanture doit être l'occasion d'intégrer harmonieusement les accessoires techniques de la devanture commerciale (store, éclairage, ventilation, etc).

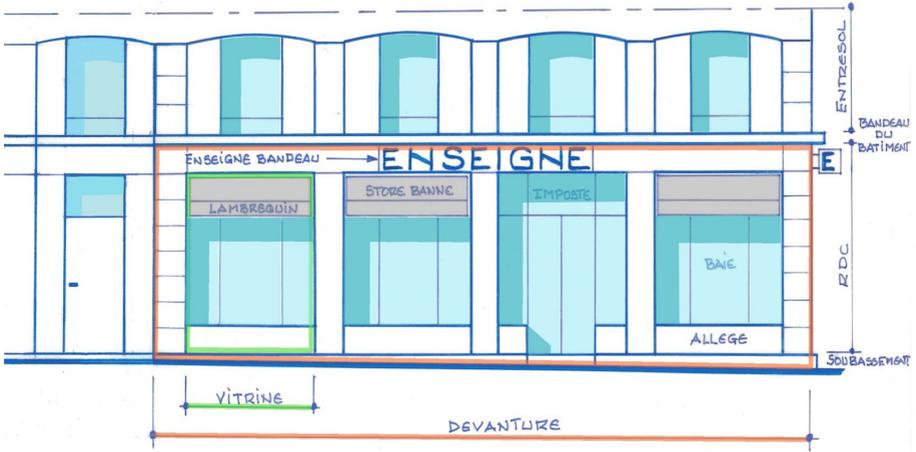


Exemple de devanture en feuillure : posée en recul par rapport à la façade en pierre, et dans l'épaisseur des murs encadrant les baies.



Exemple de devanture en applique : vitrine et coffrage posés en débord côté rue par rapport à la façade en pierre, et intégrant les éléments techniques (grilles de ventilation).

[DÉFINITIONS] : DE QUOI SE COMPOSE UNE FAÇADE COMMERCIALE ?





Bon à savoir : améliorer son confort et faire des économies

Matériaux :

- Utiliser des matériaux pérennes.
- Privilégier la restauration et le réemploi des matériaux existants de qualité lorsque cela est possible.
- Privilégier les filières locales d'approvisionnement.
- Pour vos matériaux en bois : privilégier les essences locales, de préférence non traitées, et éviter les bois exotiques.

Chauffage / rafraîchissement / aération :

- Renforcer l'isolation des locaux lorsque cela est possible (double vitrage par exemple).
- Éviter l'allumage des systèmes de chauffage et de climatisation lorsque les portes du commerce restent ouvertes sur des périodes prolongées.
- Éviter d'installer ces systèmes à proximité immédiate des ouvertures.
- Disposer d'un système de circulation de l'air adapté au local (aération, VMC, etc).

Éclairage :

- Installer des systèmes d'éclairage à base de LED, moins consommateurs en électricité et plus durables.
- Programmer l'extinction de tout l'éclairage intérieur lorsque le commerce est fermé (par exemple, une heure après la fermeture du commerce et une heure avant son ouverture). Pour rappel l'extinction de l'intérieur du commerce est obligatoire entre 1h et 6h du matin lorsque celui-ci est fermé.
- Éviter d'allumer votre éclairage lorsqu'il fait jour.
- Veiller à bien régler les systèmes d'éclairages de manière à ce qu'ils ne soient pas trop puissants/éblouissants et consommateurs.